

## Privée d'école en Bosnie-Herzégovine

*Faiseuse d'étampes à La Chaux-de-Fonds, Albina Velic est arrivée en Suisse à 7 ans, pour demander l'asile avec sa famille.*

« La Suisse m'a tout donné, un toit, à manger, une scolarité et maintenant un boulot », résume Albina Velic, une jeune Bosniaque de 22 ans, qui a connu l'émigration et les affres de la guerre étant enfant. Elle raconte le périple de sa famille, au travers de ses yeux de petite fille, avec sincérité et simplicité. « J'avais deux ans lorsque nous avons dû abandonner notre maison dans l'urgence. Nous avons ensuite vécu avec ma grand-maman. Je me souviens des coups de feu et de la tension qui régnait autour de moi. Et je n'oublierai jamais lorsque mon arrière-grand-père a été tué sous mes yeux », confie la jeune fille, le regard sec.

Après la guerre, dans le pays anéanti, le père d'Albina a trouvé un poste de surveillant d'entrepôt. Mais son salaire était trop faible pour subvenir aux besoins de sa famille. « Nous n'avions pas toujours assez à manger, ni l'argent pour m'envoyer à l'école. Vu notre situation, un oncle établi en Suisse depuis des années a proposé de nous faire venir. C'est lui qui a payé les passeurs. » Albina, son petit frère et ses parents sont alors partis sur les routes d'Europe, à la recherche d'une vie meilleure. « Le trajet a été très long. Nous attendions des heures dans des forêts ou des parcs où nous devions rester discrets. Mais ça ne me gênait pas ! C'était mon premier voyage et j'étais toute excitée de rejoindre la Suisse. »

Arrivée en territoire helvétique, la famille a déposé une demande d'asile, passant par

trois centres d'accueil, avant d'être placée dans un appartement aux Breuleux. Albina a commencé l'école avec une certaine crainte. Elle ne parlait pas un mot de français et partait en courant lorsque ses camarades de classe lui proposaient de jouer. « Mais j'ai fini par m'habituer », sourit la jeune femme qui a vite appris notre langue.

### Expulsée puis revenue

Puis deux ans plus tard, c'est le couperet. « Notre demande d'asile a été rejetée et nous avons été expulsés. De mes yeux d'enfant, je ne comprenais pas ce que nous avions fait de mal ! » Les Velic sont rentrés en ex-Yougoslavie, accompagnés par deux policiers jusqu'à l'aéroport. La petite famille a retrouvé la même misère. Et Albina n'est pas retournée sur les bancs d'école. « Je suis en colère contre mon pays qui ne nous a jamais aidés », confie la Bosniaque qui est revenue en Suisse en 2002. « On a tenté notre chance une nouvelle fois car nous vivions dans des conditions très difficiles et nous n'avions rien à perdre. »

Trois centres d'asile plus tard, la famille se retrouve à La Chaux-de-Fonds dans un appartement loué par le Service des migrations. « Cette fois, mes parents ont pris des cours de français et ils ont fini par trouver un emploi, ce qui n'est pas facile avec un permis provisoire. »

Malgré les années d'école manquées, Albina a rattrapé son retard et a obtenu un diplôme de micro-mécanicienne au Locle. Elle travaille à 100% comme faiseuse d'étampes pour l'horlogerie haut-de-gamme. Le soir, elle aide sa mère à faire le ménage à la

prison de La Chaux-de-Fonds. « Dans la famille, nous avons tous deux boulots. Ma maman est aussi caissière et mon père, qui a d'abord été monteur en échafaudage, s'est reconverti dans l'horlogerie. » Quand à son frère cadet, il est en formation pour devenir lui aussi micro-mécanicien. Albina s'est mariée l'année passée et elle espère offrir à ses futurs enfants la sécurité qui lui a tant manqué.

---

## Enfant dans un centre de requérants

Albina a fait ses premiers pas en Suisse en tant que demandeuse d'asile. Elle avait 7 ans lors de la première procédure et 10 ans lorsque sa famille est revenue une seconde fois. « La vie dans les centres d'accueil n'était pas très drôle. Mais au moins, j'avais à manger trois fois par jour », se souvient la jeune femme, qui malgré son jeune âge était soumise à des règlements parfois très stricts. « En Suisse allemande, nous étions systématiquement fouillés à l'entrée et nous n'osions rien amener à l'intérieur. Même les chocolats étaient interdits ! Un jour, j'en avais caché dans les Pampers de mon frère mais la gardienne les a trouvés. » Aujourd'hui naturalisée suisse, Albina n'a plus beaucoup de liens avec son pays d'origine. « En Bosnie, il ne reste que ma grand-mère, un oncle et les tombes de ceux morts à la guerre. Le corps de mon grand-

père a été retrouvé en 2008. Il était porté disparu depuis des années mais lorsque ma mère l'a appris, c'était comme s'il venait de mourir à l'instant.

### Bosnie-Herzégovine en bref

**Superficie** : 51 000 km<sup>2</sup> (un peu plus grand que la Suisse).

**Population** : 3,8 millions (8 millions en Suisse), composée de Bosniaques (musulmans), Croates (chrétiens catholiques) et Serbes (chrétiens orthodoxes).

**Capitale** : Sarajevo.

**Histoire récente**: 1992-5 : La guerre d'indépendance de Bosnie-Herzégovine a été dévastatrice, avec un génocide sanglant, au moins 100 000 morts et deux millions de personnes déplacées. Bien qu'indépendant, le nouvel Etat est toujours sous tutelle, la plus haute autorité étant entre les mains d'un représentant international relié au Conseil de sécurité de l'ONU. 2013 : La Fédération qui fonctionne selon une répartition ethnique du pouvoir reste profondément divisée et les pourparlers pour une éventuelle adhésion à l'Union européenne sont au point mort.

**Statistiques** : 656 Bosniens résident dans le canton de Neuchâtel.

Cette rubrique est soutenue par le Service de la cohésion multiculturelle du canton de Neuchâtel. Retrouvez la galerie de portraits écrits et radiophoniques sur le site [www.ne.ch/temoignages](http://www.ne.ch/temoignages).

Valérie Kernen